



Séance de l'Assemblée participative

Judi 24 septembre 2015, 16h15-17h, Ancienne Ecole de Médecine (AEM) salle 123

Procès-verbal

1. Approbation de l'ordre du jour, du PV de la dernière séance et annonce des divers

L'ordre du jour et le PV sont approuvés. Cinq divers sont annoncés.

2. Démissions et remplacements éventuels

Raphaël Ricol est remplacé par Agnès Hadorn. Sandra Lavenex et Ludovic Tournès remplacent René Schwok et Sandrine Kott.

3. Approbation du projet de modification du Règlement d'études du Master in Global Health (MAGH) en vue de son adoption par le Rectorat

Le projet est approuvé à l'unanimité (14 voix).

4. Informations de la Direction

Céline Carrère donne un compte-rendu de la rentrée.

5. Divers

Cinq divers :

- Coline Scalabre remercie, au nom des étudiants, les conseillères aux études pour avoir rendu les notes si rapidement.
- Zoë Poznicek souligne que le cours C1 de la Maison des langues entre en conflit avec un cours obligatoire du BARI. Céline Carrère se renseigne.
- Mélanie De Matos Chaves soulève la question de la mobilité, notamment à l'étranger, pour le Master en Santé globale. Le point devra être repris avec les responsables du programme.
- Romain Boillat regrette que l'appellation « sans mention » BARI soit utilisée dans les séances officielles et constate que plusieurs enseignants et démarches dévalorise cette orientation. L'absence de nom et de consécutive la desservent sans doute.
- Annina Pfund annonce qu'une demi-journée de réflexion de l'AP sera organisée à l'automne, au vert, avec les responsables de programme autour de la question de la consécutive.

La séance est levée à 16h45.